



Délégation interministérielle
à la lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 12 novembre 2024

Signature du plan local pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+ 2024 – 2026

Le nouveau Plan Local pour l'Égalité, contre la Haine et les Discriminations Anti-LGBTI+ pour la période 2024-2026 a été signé ce 12 novembre 2024 par la Préfète région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône, le procureur de la République, le recteur de l'académie de Lyon, le président de la Métropole de Lyon, le maire de Lyon, le maire de Villeurbanne et les représentants des associations LGBTIQ+, notamment le Centre LGBTI+ de Lyon.

Ce partenariat renouvelé est le fruit d'un travail de co-construction impliquant de nombreux acteurs engagés pour l'égalité et la lutte contre toutes formes de discriminations et de violences envers les personnes LGBTI+.

Un engagement fort et pérenne de tout un territoire

Le Plan Local pour l'Égalité 2024-2026 représente une avancée significative dans la lutte contre les discriminations anti-LGBTI+. Il renforce le caractère prioritaire de cette politique au sein du département du Rhône. Ce dernier est d'ailleurs le seul à ce jour à disposer d'un plan dédié spécifiquement à cette problématique, illustrant un engagement sans précédent de la part des services de l'État et de ses partenaires.

Une démarche collaborative et collective

Depuis 2020, une collaboration a réuni institutions publiques et associations pour lutter contre les violences et discriminations envers les personnes LGBTI+. Grâce à cette dynamique, 38 actions concrètes ont été établies pour le plan 2024-2026, élaborées au travers de cinq groupes de travail. Ce plan s'inscrit pleinement dans les orientations nationales et vise à la fois à répondre aux préoccupations des victimes et à prévenir les actes de haine.

Principaux axes du Plan 2024-2026 :

- **Sécurisation et prévention** : La convention permet de voir émerger des nouveaux canaux d'échanges notamment sur l'identification des événements à risque. Les associations peuvent informer la préfecture et les forces de l'ordre de la tenue d'événements qu'elles considèrent à risque pour les personnes de la communauté.
- **Accompagnement des victimes** : Le nouveau plan intensifie le soutien aux victimes avec une aide renforcée pour le dépôt de plainte et un accompagnement psychologique.
- **Information et sensibilisation renforcées** : « Des campagnes ciblées seront menées pour réduire les préjugés LGBTphobes, à la fois dans l'espace public, en milieu scolaire, et dans les clubs de sport. »
- Des politiques culturelles ouverts aux enjeux LGBTI+ : des lieux culturels et patrimoniaux pourront être mis à disposition d'événements LGBTI+. Des travaux de recherches scientifiques, de mémoires et d'archivages et des événements culturels seront soutenus par les partenaires publics.
- **Formation élargie des professionnels** : Outre les forces de sécurité, des formations seront dispensées aux personnels de santé, aux travailleurs sociaux et aux agents de l'État pour améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes.
- **Engagement du milieu sportif et professionnel** : Les clubs sportifs et les entreprises seront invités à signer des chartes et à participer activement à des formations de sensibilisation pour prévenir les discriminations dans leurs structures.

Un plan durable pour une société inclusive

Ce plan marque une transition vers une approche plus globale et intégrée de la lutte contre les discriminations anti-LGBTI+, renforçant les liens entre les services publics et privés pour une action coordonnée et efficace. L'engagement pérenne de l'État et des collectivités locales vise à sensibiliser les futurs partenaires, tels que les entreprises, et les nouvelles collectivités territoriales qui pourront s'engager dans le cadre du plan sur la période 2024-2026.

Fort de ce constat, l'ensemble des acteurs souhaite mettre en lumière les Eurogames 2025, la plus grande manifestation sportive LGBTI+ d'Europe qui aura lieu à Lyon et Villeurbanne du 23 au 26 juillet 2025 en adoptant des mesures de sensibilisation et de sécurité pour cet événement majeur. Cette signature s'inscrit dans un cadre d'engagement permanent pour l'égalité et le respect, en rappelant que chaque citoyen doit pouvoir vivre sans crainte de discrimination, de violence en raison de son orientation sexuelle, de son identité et expression de genre.



Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE

Tél : 07 86 85 61 42

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69